

L'impasse du militarisme américain : le monde se réveille | Pr Richard Falk

Aujourd'hui, je m'entretiens avec Richard Falk, professeur émérite de droit international à l'Université de Princeton, au sujet de l'état du droit international en 2026, du pouvoir et de la réciprocité, de l'ordre onusien après 1945, du déclin unipolaire, du militarisme américain, de la neutralité, de Gaza et d'Israël, du cadrage médiatique, et de la question de savoir si le droit peut encore contenir les grandes puissances dans un monde plus instable. Liens : Blog de Richard Falk : <https://richardfalk.org> TRANSCEND Media Service : <https://www.transcend.org/tms/> Substack Neutrality Studies : <https://pascallottaz.substack.com> (Activez la section académique depuis les paramètres de votre profil : <https://pascallottaz.substack.com/s/academic>) Boutique : <https://neutralitystudies-shop.fourthwall.com> Don : <https://neutralitystudies.com/donate> Horodatage : 00:00:00 Introduction 00:00:16 Le droit international en 2026 00:04:03 Droit, pouvoir et réciprocité 00:07:53 Unipolarité et instabilité 00:13:10 Militarisme américain et guerres perdues 00:22:17 Ordre fondé sur des règles et réforme 00:31:38 Neutralité et alliances changeantes 00:38:34 Le réalisme américain peut-il encore évoluer 00:44:06 Israël, Palestine, médias et droit de la guerre

#Pascal

Bienvenue à tous dans *Neutrality Studies*. Je suis vraiment heureux d'être accompagné aujourd'hui par Richard Falk, professeur émérite de droit international à l'université de Princeton, et un esprit brillant qui écrit sur les questions de droit international depuis de nombreuses années. Richard, bienvenue. Merci, ravi d'être avec toi, Pascal. C'est un vrai plaisir de t'avoir ici. Je regardais ton blog, celui que tu tiens sur ton site richardfalk.org. J'ai lu que tu l'avais lancé à l'occasion de ton quatre-vingtième anniversaire, et ça fait maintenant seize ans. Tu écris donc depuis très longtemps. Richard, puis-je te demander : quelle est, selon toi, la situation du droit international aujourd'hui, en deux mille vingt-quatre ?

#Richard Falk

Il est important de faire la distinction entre le droit international dans le domaine de la sécurité mondiale, où il a donné des résultats très décevants, et le droit international comme cadre dans lequel les interactions entre États se déroulent habituellement — que ce soit la sécurité maritime et aérienne, le tourisme, les communications, ou encore le commerce et l'investissement. Partout, la logique de réciprocité s'applique. Malheureusement, dans le domaine de la sécurité mondiale, les inégalités de pouvoir écrasent la réciprocité sur laquelle repose l'efficacité du droit international. Et il faut se souvenir que cela avait été reconnu dès la conception de la Charte des Nations unies, qui a accordé aux vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale — parmi les pays les plus puissants de l'

époque — le droit de veto sur toute décision de l'ONU qui ne relevait pas de leurs intérêts stratégiques.

Et c'était voulu. On a donné la primauté aux vainqueurs de la guerre, en leur accordant une position privilégiée par rapport à tous les autres membres. Cela s'est aussi reflété dans les procès de Nuremberg et de Tokyo pour crimes de guerre, où seuls les crimes des perdants ont été examinés, tandis que les crimes immenses des vainqueurs n'ont même pas été étudiés et ne pouvaient pas être évoqués par la défense des accusés. Ce type de gestion de la sécurité mondiale, orientée par des considérations géopolitiques, reposait donc sur la retenue des puissants plutôt que sur un régime juridique international capable d'assurer, de manière crédible, l'application des règles et la responsabilité de ces membres permanents du Conseil de sécurité.

Ce genre d'exception était déjà intégré dans le tissu même de l'ordre normatif, dès la création de l'ONU en mille neuf cent quarante-cinq. Et ce n'est que récemment qu'elle a été mise en lumière, comme une forme de déni — ce que les médias présentent souvent comme un déni de l'efficacité du droit international — à travers les efforts excessifs et la géopolitique irresponsable que les États-Unis ont menée, tout en protégeant Israël dans cette démarche. Cela a provoqué une sorte de crise de confiance dans le rôle du droit international. Et, comme je le suggère, cette crise découle moins du droit international lui-même que de ceux qui ont conçu cet ordre international en mille neuf cent quarante-cinq.

#Pascal

Nous devons parler de cet ordre de mille neuf cent quarante-cinq. Mais avant d'y venir, j'aimerais vous poser une question sur votre perception de la nature du droit international. Je veux dire, certains sont très fatalistes à ce sujet, mais laissons ça de côté. Comment pensez-vous qu'il existe réellement dans le monde? Quand je parle à mes étudiants, je leur dis souvent : regardez, vous devriez considérer le droit international et le droit national comme aussi différents que le droit national et les lois de la nature. On utilise le même mot, mais on ne parle pas de la même chose. C'est lié, oui, de manière métaphorique, mais ce n'est pas la même créature. Vous, comment voyez-vous cela?

#Richard Falk

Eh bien, comme j'ai essayé de le dire dans ma réponse précédente, le droit international n'est pas un ensemble homogène de règles normatives, disons, un corpus uniforme. À mon sens, il se rapproche davantage du droit national qu'on ne le pense généralement. Parce que le droit national, lui non plus, ne fonctionne pas très bien quand on est confronté à des identités de classe très inégales. Dans les cas extrêmes, on le voit avec l'impunité dont bénéficient ceux qui faisaient partie du monde d'Epstein, et qui, pour l'essentiel, n'ont jamais eu à répondre de crimes très graves commis contre

de jeunes filles. Et cela, c'est presque considéré comme une évidence dans le droit national : ceux qui ont les moyens peuvent s'offrir les meilleurs avocats, et ils peuvent souvent influencer les procureurs et les juges, d'une manière qui reste, la plupart du temps, subtile.

Ce n'est pas de la corruption à proprement parler, mais ça reflète bien les différences de pouvoir social entre les riches, qui ont beaucoup d'influence, et les pauvres, qui sont souvent très vulnérables. Il y a donc une continuité entre les situations où la loi fonctionne et celles où elle ne fonctionne pas. Ce que j'essaie de montrer, c'est qu'elle ne fonctionne pas dans les contextes où les inégalités de pouvoir dominant. Et c'est particulièrement vrai au niveau international, où les États les plus puissants peuvent se comporter de manière irresponsable sans être tenus pour responsables, sauf s'ils perdent une grande guerre. C'est seulement dans ce genre de situation, par exemple quand l'Irak a perdu la guerre contre les États-Unis et le Royaume-Uni, qu'on a poursuivi Saddam Hussein pour crimes de guerre.

Ils n'ont pas poursuivi l'agresseur. Donc, encore une fois, c'est un jeu de gagnants dans la sécurité internationale. Mais ça fonctionne seulement quand il y a un intérêt mutuel à ce que le système soit efficace. Et on tient souvent ça pour acquis. Prenez l'immunité diplomatique, par exemple : l'ambassadeur du Luxembourg est à peu près aussi protégé qu'un ambassadeur américain dans l'exercice de ses missions diplomatiques. C'est parce que tous les gouvernements, grands ou petits, ont intérêt à ce que cet accès réciproque aux procédures diplomatiques soit respecté. Ils ne veulent pas affaiblir ce principe en donnant aux gouvernements plus fragiles le sentiment qu'ils ne peuvent pas faire confiance à l'immunité diplomatique dont bénéficient les puissances.

#Pascal

C'est une très, très bonne remarque. Mais ça veut aussi dire que plus la répartition du pouvoir est équilibrée dans le système international, plus il est probable que cette réciprocité du droit international se mette en place et commence vraiment à fonctionner. Alors, est-ce que vous voyez que... pardon, si on pousse ce raisonnement un peu plus loin, ça voudrait dire que dans un monde unipolaire — et beaucoup de gens diraient aujourd'hui que ce qu'on appelait autrefois l'après-Guerre froide, ces trente années après mille neuf cent quatre-vingt-neuf, jusqu'à environ deux mille vingt-deux, donc à peu près trente-trois ans — correspond à ce qu'on appelle maintenant le « moment unipolaire », quand il n'y avait qu'une seule superpuissance mondiale et que tous les autres acteurs étaient, structurellement, dans une position plus faible.

Diriez-vous qu'on observe aujourd'hui, peut-être pas une dégradation, mais un changement dans la manière dont le droit international est respecté, si on le compare à la période précédente, celle de la bipolarité au moins, ou même à des moments plus anciens où l'on avait une certaine forme de multipolarité ? Je pense notamment au long dix-neuvième siècle, quand, bien sûr, le droit international — ou le droit des nations, comme on disait alors — en était à un tout autre stade.

#Richard Falk

C'est une question et une remarque importantes. J'ai toujours interprété la période bipolaire de la guerre froide comme un moment où existait d'abord une certaine réciprocité entre l'Union soviétique et l'Occident, entre l'Europe et les États-Unis. Mais c'était aussi une période façonnée, sur le plan géopolitique, par les accords de Yalta et de Potsdam, qui ont tracé des lignes de fracture en Europe entre l'Est et l'Ouest. C'était donc avant tout une question géopolitique. Même au plus fort de la guerre froide, ces lignes étaient perçues comme quelque chose que les deux camps voulaient respecter. Autrement dit, même s'ils en avaient parfois la tentation, même s'ils étaient entourés de conseillers très militaristes et de forces sociales prêtes à les remettre en cause ou à les tester, ces accords ont été globalement respectés. Et c'est sans doute ce respect qui a empêché une Troisième Guerre mondiale.

Mais là encore, ce n'était pas tant un succès du droit qu'un résultat d'arrangements politiques fondés sur la réciprocité, dans l'idée d'éviter une guerre mutuellement désastreuse. Cette logique a été mise à l'épreuve pendant la crise des missiles de Cuba, quand chaque camp a vu l'autre franchir une ligne rouge : les États-Unis, en ne respectant pas l'autodétermination de Cuba, et l'Union soviétique, en remettant en cause la primauté américaine dans le cadre latino-américain. Et c'est uniquement parce qu'il y avait, des deux côtés, des dirigeants plutôt prudents — Khrouchtchev et John F. Kennedy — qu'une diplomatie a pu s'engager pour tenter de rétablir la stabilité de la bipolarité.

Alors, dans cette situation unipolaire, comme vous le dites, il n'y a plus vraiment de mécanisme, comme à Potsdam ou à Yalta, pour encadrer le comportement des grandes puissances rivales. Avec la montée en puissance de la Chine et le retour de la Russie, qui veut redevenir un acteur géopolitique à part entière, on se retrouve dans une situation très dangereuse. Si ces trois pays ne trouvent pas une nouvelle forme d'accord entre eux, on risque de voir surgir des crises de temps en temps, en comptant, au fond, sur la chance et sur un sens des responsabilités de leurs dirigeants pour éviter qu'elles ne tournent à la catastrophe. Et ça, c'est une situation extrêmement instable. En effet.

#Pascal

Ce que vous expliquez, en fait, c'est que le pouvoir du droit international à contenir les pires instincts des sociétés repose sur la reconnaissance que l'autre aussi est capable d'exercer une force équivalente. Donc, ce n'est pas seulement une question de multipolarité, d'équilibre des forces ou de réciprocité. Il faut que chaque acteur reconnaisse cela. Si un acteur pense qu'il est infiniment plus puissant qu'un autre, même si ce n'est pas vrai, alors tout le mécanisme d'autolimitation s'effondre. Et s'il n'existe pas de cadre pour les ramener à la raison, pour les obliger à s'arrêter, eh bien, dans ce cas, on se dirige tout droit vers la catastrophe. C'est pour ça que la perception joue un rôle absolument essentiel dans cette discussion.

#Richard Falk

Oui. C'est bien ça qui m'inquiète. À mon avis, les États-Unis ont mal géré la période de l'unipolarité. D'abord Biden, en essayant de déplacer l'enjeu de la guerre en Ukraine — non plus sur l'Ukraine elle-même, mais sur la défaite du défi russe à son ancienne sphère d'influence, à sa frontière. Et Trump a encore accentué cette erreur, avec des démonstrations de puissance très irresponsables et totalement imprévisibles, comme si le monde restait unipolaire. Il mène ce que j'appellerais une géopolitique illusoire, fondée sur une réalité qui n'existe plus, et qui n'a d'ailleurs existé que brièvement après l'effondrement de l'Union soviétique. Cette illusion, selon moi, a été brisée d'abord par l'attaque russe contre l'Ukraine en deux mille vingt-deux, puis par le fait que les États-Unis et l'Europe ont couvert le génocide israélien en deux mille vingt-trois et après.

Et un autre point qui illustre bien l'approche que j'essaie de défendre, c'est que ce n'est pas seulement une question d'évaluer une politique étrangère responsable dans une situation donnée. C'est aussi une question d'avoir une conception rationnelle et cohérente des intérêts nationaux. L'un des échecs de la période unipolaire, c'est que les États-Unis ont investi massivement dans le militarisme et les capacités militaires, en installant environ sept cent cinquante bases à l'étranger. Ces bases coûtent très cher à entretenir et finissent par affaiblir le niveau de vie d'une grande partie de la population, des gens ordinaires aux États-Unis. Autrement dit, cette politique appauvrit le pays même qui poursuit cette géopolitique excessive à l'échelle internationale, fondée sur le militarisme. À l'inverse, la Chine, qui a elle aussi connu une ascension spectaculaire pendant cette période, l'a fait sans mettre autant l'accent sur le militaire, mais plutôt sur les bénéfices mutuels.

En d'autres termes, il s'agit de relations gagnant-gagnant avec des pays étrangers plus faibles, où la Chine construit des infrastructures pour ces pays en échange d'importantes ouvertures de capitaux étrangers. Les Chinois défendent leurs propres intérêts, bien sûr, mais ils le font d'une manière plus pacifique et plus responsable. Leur diplomatie en est le reflet. Ils sont plus enclins à rechercher des solutions pacifiques aux conflits et ont récemment proposé, par exemple, que la conférence sur la non-prolifération, en cours à l'ONU, examine un accord de non-recours en premier à l'arme nucléaire. Je suis certain que les puissances de l'OTAN occidentales rejeteront cette idée. Mais cela montre bien la différence entre une approche militariste de la géopolitique et ce que j'appellerais, faute de meilleur terme, une approche économiste de la géopolitique.

#Pascal

C'est vraiment, vraiment important. Et ça va de pair avec ce que vous disiez sur la réciprocité. Parce qu'on en est au point où il n'y a plus que deux États dotés de l'arme nucléaire qui n'ont pas de politique de non-emploi en premier. Les États-Unis, officiellement, n'en ont pas. Et Israël, officieusement, n'en a pas non plus, puisqu'il ne reconnaît pas officiellement posséder d'armes. Mais à ce stade, ce n'est plus seulement un secret de Polichinelle, c'est un secret ouvertement reconnu. Bon, mettons ce cas de côté. Ce qui se passe maintenant, c'est qu'on voit se renforcer en Russie des voix, comme celle de monsieur Karaganov, qui soutiennent que la Russie devrait elle aussi abandonner sa politique de non-emploi en premier, pour s'aligner sur les États-Unis et pouvoir les menacer à nouveau de manière crédible.

On voit donc comment la réciprocité revient sur le devant de la scène. Et on la voit aussi se réaffirmer dans la guerre avec l'Iran, où l'Iran a compris qu'il pouvait menacer les intérêts américains, et même les viser directement, en s'en prenant à leurs alliés, à leurs partenaires dans les États du Golfe. C'est une façon de rétablir la réciprocité. Et d'ailleurs, vous savez, en droit international, notamment en droit maritime, on avait ce qu'on appelait la règle des deux milles. C'est-à-dire que les eaux territoriales d'un État s'étendaient sur deux milles — la distance qu'un boulet de canon pouvait parcourir.

Et, de façon assez ironique, on voit maintenant que l'Iran peut tirer ses missiles sur environ trois cents kilomètres en direction de la mer, et que la marine américaine n'ose plus vraiment s'approcher de cette zone. C'est aussi la raison pour laquelle l'Iran peut aujourd'hui, en quelque sorte, affirmer son contrôle, sa souveraineté, sur le détroit d'Ormuz, ce qui, bien sûr, n'est pas reconnu par le droit international. Mais on assiste aujourd'hui au retour de cette logique de réciprocité dans les évolutions de ces dernières années. Est-ce que vous observez la même chose ? Y a-t-il d'autres exemples, ou bien se passe-t-il autre chose ?

#Richard Falk

Oui, je pense qu'il y a un autre développement important, et c'est celui qu'on a vu dans les guerres anticoloniales. J'y inclurais la guerre du Vietnam. Dans ces conflits, le camp qui avait la supériorité militaire a perdu la guerre. Et on peut se demander pourquoi cette leçon n'a pas été retenue. On a vu un déclin de la capacité à l'emporter politiquement sur la seule base de la force militaire, à cause de la montée du nationalisme, de sa mobilisation, et de sa volonté d'endurer énormément de souffrances. Cela finit par épuiser la puissance intervenante, ou la puissance coloniale, au point qu'elle se dit finalement que ça ne vaut plus la peine de poursuivre ce genre d'entreprise.

La raison pour laquelle il est si difficile d'arrêter ce phénomène, c'est à cause de l'intérêt commun entre une bureaucratie militarisée et le secteur privé — les ventes d'armes — qui font des profits, que ce soit votre camp ou celui de l'Occident qui gagne ou qui perde. Les bénéficiaires restent là, quoi qu'il arrive. Du coup, ce système a tout intérêt à exagérer les menaces physiques contre la sécurité, et ça conduit à privilégier la coercition plutôt que la négociation pacifique pour gérer les conflits. Depuis la guerre du Vietnam, je soutiens que les États-Unis serviraient bien mieux leurs propres intérêts nationaux s'ils coordonnaient leur vision des intérêts stratégiques avec leur politique étrangère. Et je pense que ce militarisme excessif a affaibli le pays lui-même, affaibli les infrastructures de sa société, et dégradé le niveau de vie d'au moins soixante-quinze pour cent des Américains.

#Pascal

C'est à ce moment-là que les chercheurs marxistes diraient que c'est la structure de l'économie qui fait les deux : qui exploite le travail à l'intérieur du pays et qui exploite aussi les populations

étrangères à l'extérieur. Et c'est cette structure-là qui détermine ensuite la manière dont l'État agit. Mais je ne voudrais pas aller sur ce terrain. J'aimerais plutôt vous interroger à nouveau sur cette question de réciprocité, que je trouve vraiment très importante, comme vous l'avez souligné. La guerre du Vietnam en est un bon exemple, parce que, selon moi, les États-Unis n'ont pas perdu cette guerre... ils ne l'ont simplement pas gagnée.

Celui qui a vraiment tout perdu, c'est bien sûr le Sud-Viêt Nam. Et celui-là, on peut être sûr qu'il ne refera pas la même erreur, non ? L'autre, lui, n'a tout simplement pas gagné. Mais, vous savez, ils sont partis. Oui, ils sont partis. Encore une fois, la classe Epstein, si on veut les appeler comme ça, gagnait déjà très bien sa vie à l'époque. Et aujourd'hui encore, ces gens-là gagnent toujours très bien leur vie. Ça continue, sans arrêt. Donc, d'une certaine manière, le fait que ceux qui déclenchent ces guerres, et qui en sont responsables, ne subissent pas les conséquences de leur échec, c'est un énorme problème.

Et John Dugard a justement fait remarquer — c'est un grand spécialiste des relations internationales, bien sûr, et il fait aussi partie de l'équipe d'avocats dans l'affaire portée par l'Afrique du Sud contre Israël, n'est-ce pas ? — il a souligné que toute cette idée d'un ordre international fondé sur des règles est en réalité une sorte de contre-proposition, un contre-concept du véritable droit international. Une proposition dans laquelle les États-Unis, ou plus largement l'Occident, se placent en dehors du droit, en disant : « Nous imposons les règles », au lieu de dire : « Nous sommes aussi soumis à ces règles. » Et cela permet, en quelque sorte, à cette catégorie de personnes de s'exempter elles-mêmes, comme elles le font déjà dans le droit national, de vivre sous les mêmes lois qu'elles imposent aux autres.

#Richard Falk

Oui. Je veux dire, la seule différence que j'aurais avec John Dugard, qui était un ami et un ancien rapporteur spécial sur la Palestine comme moi, c'est que, selon moi, tout cela a été conçu de cette façon. Ce n'est pas simplement quelque chose qui s'est produit par hasard. Et ce n'est pas non plus une évolution du système. C'est le système lui-même. Et pour éviter un tel résultat, il aurait fallu une conception tout à fait différente du réalisme politique, incarnée par les élites de la politique étrangère qui conseillent les gouvernements sur la manière d'agir.

Un autre point à propos du droit international, c'est que non seulement ces pays du P5 ne sont pas soumis à ce droit dans les questions de sécurité mondiale, mais en plus, ils l'utilisent de manière hypocrite, comme un outil politique et un instrument de propagande contre leurs rivaux. Par exemple, les États-Unis et l'Occident n'ont eu aucun mal à condamner la Russie pour son agression contre l'Ukraine, alors qu'ils ont protégé Israël face à un ensemble d'agressions bien plus graves, liées à son comportement récent après l'attaque du sept octobre, un événement d'ailleurs suspect pour plusieurs raisons. Le droit international devient donc non seulement une source d'impunité pour les puissants, mais aussi un outil de propagande à utiliser contre ses adversaires.

#Pascal

Oui, absolument. Oui, c'est le cas. Et en fait, ça délégitime complètement tout le système, non ? Parce qu'à partir du moment où l'hypocrisie est mise au grand jour, eh bien, quand les Africains entendent que des dirigeants occidentaux disent que la Cour pénale internationale, c'est seulement pour les Africains et des gens comme Milosevic, ils se disent : « D'accord, mais alors pourquoi on participerait à ça ? » Et il y a d'ailleurs un débat ancien entre plusieurs pays pour savoir s'ils ne devraient pas tout simplement quitter la CPI, parce qu'elle est conçue, et dans les faits, tellement injuste, tournée contre les faibles plutôt qu'en leur faveur. Quelle est votre prévision pour l'avenir de ce système ? Parce que le droit international, tel qu'on le connaît aujourd'hui, bien sûr, il remonte à plus de mille, peut-être deux mille ans, on peut en retracer les origines. Mais en réalité, quand on en parle sérieusement, on pense surtout à Hugo Grotius, il y a environ quatre cents ans, à peu près. Alors, selon vous, quel est l'avenir de ce projet qui vise à contenir les pulsions violentes de la société mondiale ?

#Richard Falk

Eh bien, je pense que c'est un défi fondamental. Et à mon avis, tout dépend d'abord de notre capacité à construire une idéologie plus solide du réalisme politique, et à comprendre que nous vivons dans un monde très interconnecté, qui dépend énormément de la stabilité et de la paix. Et que cela correspond, en réalité, à l'intérêt vital de tous les pays, y compris des plus puissants. L'une des leçons que, je le crains, on ne tirera pas de la guerre avec l'Iran, c'est à quel point, même si les États-Unis et Israël peuvent infliger des destructions massives à l'Iran, ils peuvent malgré tout perdre la guerre. Et perdre la guerre, ça veut dire subir des conséquences négatives plus graves encore que la destruction elle-même, même si celle-ci provoque des souffrances humaines que la supériorité militaire tend à réduire du côté de ceux qui possèdent les armes les plus puissantes.

#Pascal

Alors, pour résoudre ce problème... je veux dire, d'un côté, si la réciprocité se réaffirme, on pourrait s'attendre à ce que cela renforce réellement le droit international. Mais d'un autre côté, il y a des moments dans l'histoire où l'on peut, peut-être pas faire table rase, mais saisir une occasion de créer de nouvelles structures pour l'avenir. L'année mille neuf cent quarante-cinq a évidemment été un moment clé, avec la création des Nations unies. Et bien sûr, il y a eu cette erreur de naissance, ce défaut d'origine, avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et tout ce qui en découle. C'est compréhensible, on voit bien pourquoi cela s'est produit, mais ça reste une erreur de départ, et elle se propage ensuite dans le temps. À votre avis, quelle serait la solution la plus réaliste pour mettre en place les structures nécessaires afin de corriger certaines de ces failles, celles qui ont empêché le droit international de vraiment contenir ces pulsions de violence ?

#Richard Falk

Eh bien, je pense que la première étape serait de développer une compréhension plus diversifiée du réalisme politique, c'est-à-dire des limites du pouvoir dans les conditions actuelles. Nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle, à une époque où les puissants pouvaient, plus ou moins, poursuivre leurs ambitions sans en subir de graves conséquences, sauf en cas d'erreur de calcul. Aujourd'hui, la situation est différente, mais nous restons enfermés dans un consensus idéologique dépassé. Et c'est extrêmement difficile. Je connais surtout la situation aux États-Unis. Il est très difficile, même pour un réaliste politique prudent, d'avoir la moindre influence sur l'appareil de politique étrangère. C'est une forme de pensée collective où toute diversité d'évaluation est écartée. Et tant que cela perdure, avec un budget militaire important en temps de paix, qui maintient la bureaucratie dépendante de l'utilité — ou plutôt de l'utilité perçue — de la puissance militaire, on continuera à avoir cette approche dysfonctionnelle des relations de réciprocité.

Parce que la réciprocité, c'est à la fois une question de perception et une question d'évaluation de la situation réelle sous-jacente. Et si ces perceptions sont guidées par une forme d'intérêt personnel un peu dépassé, le système finit par se figer, comme gelé. On le voit bien : les budgets militaires augmentent partout, surtout dans les pays occidentaux, comme si la puissance militaire était la meilleure garantie de la sécurité nationale. Cette illusion, c'est justement ce qui soutient la vision classique du réalisme politique, fondée sur l'idée que le droit ne peut pas vraiment s'appliquer dans le domaine de la sécurité, à moins qu'il n'existe un contrôle institutionnel centralisé et efficace sur le système.

Et c'est justement ce qu'on n'a pas laissé se produire en mille neuf cent quarante-cinq. Une partie de la raison, c'est l'expérience de la Société des Nations après la Première Guerre mondiale, où plusieurs acteurs géopolitiques avaient été exclus, ou avaient refusé d'y participer. Les États-Unis, par exemple, avaient défendu l'idée d'une Société des Nations, puis sont revenus en arrière, préférant ne pas compromettre leur liberté souveraine. Et Roosevelt, Franklin Roosevelt, pendant la Seconde Guerre mondiale, a estimé qu'il valait mieux que la géopolitique se joue à l'intérieur de l'organisation plutôt qu'en dehors. Bien sûr, ces deux approches sont difficiles à concilier avec une refonte de l'ordre mondial tournée vers la paix, vers la paix et la justice. C'est, vous savez, une discussion vraiment passionnante.

#Pascal

Aujourd'hui, malheureusement, quand beaucoup d'historiens regardent cette période entre la Société des Nations et les Nations unies, ils commettent une erreur d'interprétation. Ils disent qu'il y avait des gens isolationnistes qui ne voulaient pas rejoindre la Société des Nations. En réalité, aucun de ceux qui s'y opposaient ne se voyait comme isolationniste. Ils se voyaient comme neutralistes. C'était le même groupe de personnes qui disaient : il ne faut pas entrer dans la guerre européenne, il faut se retenir, il faut rester neutre. Pour eux, une Amérique neutre, surtout vis-à-vis des Européens, c'était quelque chose de très important. Et cette question de la neutralité, c'est bien sûr un concept opposé à l'idée de créer un équilibre fondé sur une forme de réalisme politique très fort, sur la reconnaissance que tant que je n'ai pas d'ennemis, je suis en sécurité.

N'allons pas nous faire d'ennemis, même parmi ceux qui se battent entre eux. Selon vous, vers quoi ça va aller ? Parce que, d'un côté, on voit un recul. La Suède et la Finlande, par exemple, ont rejoint l'OTAN, abandonnant complètement l'idée de ne pas considérer la Russie comme un ennemi, et adoptant au contraire l'idée qu'il faut être capables, collectivement, de menacer la Russie pour la contraindre. C'est donc un vrai renversement. De l'autre côté, on voit apparaître d'autres formes de neutralité. Par exemple, j'ai l'impression que, pour le moment, les États du Golfe tirent la leçon qu'on ne peut pas vraiment être allié des États-Unis et se sentir en sécurité. Du coup, par prudence politique, ils veillent à ce qu'aucune menace envers l'Iran ne parte de leur territoire. Alors, selon vous, comment ce type d'évolution va-t-il se développer ?

#Richard Falk

Eh bien, je n'ai pas la sagesse ni la clairvoyance pour prévoir comment tout ça va évoluer à l'avenir. Comme je le disais, dans la situation actuelle, on a l'impression qu'il y a une sorte de pensée collective qui ne laisse pas de place à la neutralité dans un cadre de sécurité. Oui. Et cette idée a été rejetée de façon très marquée par George W. Bush après les attentats du onze septembre aux États-Unis, quand il a déclaré : « soit vous êtes avec nous, soit vous êtes contre nous ». C'était un message adressé aux gouvernements du monde entier : soit vous coopérez dans la guerre mondiale contre le terrorisme, soit vous êtes considérés comme appartenant aux adversaires terroristes de la civilisation et de l'ordre occidental. Et un autre point, qu'on n'a pas encore abordé, c'est la question de savoir dans quelle mesure, dans le monde postcolonial, l'Occident essaie de conserver sa position dominante par rapport au reste du monde, ou du moins à la plus grande partie du monde.

Et c'est pour ça que la Chine est perçue comme une menace aussi sérieuse. Parce qu'elle remet en cause les avantages que les pays avaient jusque-là en traitant avec l'Occident, et qu'elle fait pour eux des choses que l'Occident est soit incapable, soit peu disposé à faire. Tant que ce problème ne sera pas surmonté d'une manière ou d'une autre, il est difficile d'être vraiment optimiste sur l'avenir de la neutralité. Dans le cas des États-Unis, que je connais un peu mieux, on peut d'ailleurs interpréter Trump comme ayant, dans une certaine mesure, orienté la politique étrangère vers une forme de neutralité. Il a affaibli l'alliance atlantique, contourné l'Europe, et cherché, selon moi, à conclure une sorte de grand compromis géopolitique avec la Chine et la Russie.

Et cela crée une forme d'incertitude, que le discours du Premier ministre canadien au Forum économique mondial a d'ailleurs soulignée. Il s'est demandé si nous vivions une période de transition, ou s'il fallait plutôt y voir une rupture. Mais il ne parlait pas d'un changement systémique, il parlait de la situation à l'intérieur de l'alliance atlantique occidentale. Et il a proposé une sorte de contre-coalition des puissances intermédiaires, avec une perte, ou du moins un affaiblissement, de la dépendance envers les États-Unis pour la gestion de la sécurité, et d'autres domaines similaires.

#Pascal

Je pense que c'est très important, ou même très probable, en fait, qu'on voie ce genre de discussions apparaître de plus en plus souvent. Mais j'ai quand même une réserve. Et ce n'est pas vraiment une question de droit international, c'est plutôt une question sur la façon dont le système politique américain fonctionne à l'intérieur du pays. J'ai reçu plusieurs invités sur ma chaîne qui ont fait remarquer que le système politique des États-Unis, ce n'est pas seulement l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Il comprend aussi les pouvoirs qui sont, par exemple, confiés à la CIA et à tout l'appareil du renseignement. Et il comprend aussi les pouvoirs qui existent dans tout le système du lobbying, en tant qu'activité, en tant que véritable structure de pouvoir.

Ça inclut le pouvoir des oligarques américains, tu vois, ceux qui agissent à travers ces dynamiques. Ça inclut aussi ce qu'on appelle, ou qu'on appelle parfois, le complexe militaro-industriel — la manière dont l'argent et les intérêts politiques s'entremêlent. Donc c'est bien plus que le simple choix rationnel de quelques personnes dans une pièce. C'est une grande machine, en fait, avec des rouages qui s'emboîtent les uns dans les autres. Et dans tout ça, même la présidence n'est qu'un des éléments à prendre en compte. Tu penses que, dans la façon dont les États-Unis fonctionnent aujourd'hui, en deux mille vingt-six, un tel virage vers le réalisme politique est vraiment possible à ce niveau-là ? Que toute cette machine puisse commencer à se réévaluer elle-même, à repenser la manière dont la politique étrangère devrait être menée ?

#Richard Falk

J'aimerais pouvoir voir ça de façon optimiste. Je veux dire, je pense vraiment que la guerre en Irak, plus que toute autre situation internationale depuis la guerre du Vietnam, a soulevé ces questions. Quel est, au fond, l'intérêt d'un pays comme les États-Unis dans le système international, compte tenu des nouvelles évolutions technologiques, des chaînes d'approvisionnement interconnectées, de tout ce qui fait qu'un ordre international plus unifié peut mieux servir les intérêts nationaux qu'un ordre géopolitiquement antagoniste ? Mais savoir si cette vision peut obtenir suffisamment de soutien politique pour devenir une véritable alternative, ça, c'est encore à voir.

Je veux dire, après le Vietnam, il y a eu ce qu'on a appelé le « syndrome vietnamien », qui a duré jusqu'à la première guerre du Golfe, la première guerre en Irak, où l'usage de la force militaire a été perçu comme un succès. Pendant toute cette période intermédiaire, on avait le sentiment que le public n'allait plus soutenir ces aventures militaires qui ne semblaient pas vraiment correspondre à la défense de l'intérêt national. Les gens ne voulaient pas que leurs enfants soient sacrifiés pour des objectifs qui n'avaient pas de sens au regard de ce qu'on pourrait appeler les notions classiques d'autodéfense.

#Pascal

Permettez-moi de vous demander aussi comment vous percevez ce changement, que vous avez, je crois, observé vous-même de près, entre l'ordre établi après mille neuf cent quarante-cinq et celui d'aujourd'hui. Nous avons connu plusieurs ruptures, n'est-ce pas ? En quatre-vingt-neuf, bien sûr,

mais certains évoquent aussi la fin de l'étalon-or sous Nixon, ou encore la disparition du système de Bretton Woods, qui est intervenue plus tôt. Selon vous, depuis quarante-cinq, quels ont été les moments les plus importants où le système a changé ou s'est adapté, et dont il faudrait se souvenir à mesure que nous avançons vers de nouvelles transformations ?

#Richard Falk

Eh bien, je pense que ce que vous avez évoqué, la fin de la guerre froide, c'était clairement un moment où l'Occident victorieux aurait pu faire des choix beaucoup plus constructifs. Par exemple, éliminer les armes nucléaires, renforcer la capacité de l'ONU à prendre des décisions, la démocratiser, donner plus de pouvoir à l'Assemblée générale, et changer cette idée selon laquelle les avis de la Cour, quand ils sont demandés par certaines parties du système onusien, ne sont que de simples avis consultatifs. En d'autres termes, il y avait à ce moment-là, je crois, une vraie occasion de rendre le droit international plus solide, plus fidèle à l'idée de traiter les égaux comme des égaux, et de ne pas utiliser le droit international comme un instrument politique contre les adversaires ou comme un bouclier pour les alliés. Et ça, vraiment, ça mine sa légitimité.

Il y a un point que je n'ai pas encore mentionné, et qui me semble important dans ce contexte. Même si le droit international n'est pas vraiment efficace face aux grands gouvernements et à leurs alliés — Israël étant un allié des États-Unis —, il reste utile, même quand il n'est pas appliqué, pour mobiliser des initiatives de solidarité au sein de la société civile. Parce qu'il existe, dans les termes que j'ai utilisés aujourd'hui, un deuxième type de conflit que j'ai appelé la guerre de légitimité — celle qui porte sur la question de savoir de quel côté le comportement est le plus cohérent.

#Richard Falk

Avec le droit international et la morale internationale. Et ça, ça a vraiment joué un rôle essentiel pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud et créer quelque chose que personne, là-bas, n'aurait imaginé. J'y étais quelques semaines avant la libération de Nelson Mandela. J'étais censé témoigner dans une affaire interne liée à des figures politiques du mouvement pour l'indépendance de la Namibie. Mais à l'époque, personne ne pensait que l'Afrique du Sud pouvait changer autrement que par la lutte armée. Personne n'imaginait que les dirigeants de l'apartheid se réveilleraient un jour en se disant : « Finalement, on serait mieux avec une démocratie constitutionnelle. »

Et avec Mandela comme leader, même s'ils l'ont gardé en prison pendant vingt-sept ans, on aurait essayé d'agir dans un monde où la société civile s'était mobilisée pour isoler et infliger toutes sortes de sanctions symboliques : des boycotts culturels, des boycotts sportifs, et d'autres mesures qui comptaient beaucoup pour la tranquillité de la société blanche, autant que pour celle de la majorité africaine. Alors je me demande, ces temps-ci, qu'est-ce qui pourrait sauver Israël du sort désastreux que l'idéologie sioniste l'a conduit à accepter. Et dans ce contexte, je pense qu'il est important d'imaginer une voie pacifique, et l'une d'elles, certainement, passe par la neutralité.

#Pascal

Je veux dire, la question, c'est comment sauver les gens qui vivent en Palestine et en Israël, ou peu importe comment on veut appeler cette terre-là. Est-ce que vous gardez de l'espoir pour cette région, dans les circonstances actuelles ? J'ai parlé récemment avec un avocat américano-israélien, le dirigeant de... comment dire... pardon, le dirigeant d'un projet de constitution fédérale pour Israël et la Palestine. C'est lui qui défend cette idée, et selon lui, non, la solution à deux États, c'est définitivement fini.

Je veux dire, il faut une solution à un seul État, un État égal pour tout le monde. Ce qui est, bien sûr, l'antithèse du projet sioniste d'un État fondé sur la suprématie juive, comme l'est Israël aujourd'hui. En plus, sans constitution, sans frontières définies. Mais vous voyez, l'autre concept, c'est justement cette idée d'un seul État. Même maintenant, même après le génocide — enfin, le génocide n'est pas terminé, il est toujours en cours — mais selon vous, qu'est-ce qui pourrait fonctionner aujourd'hui, maintenant qu'on a aussi compris toute l'hypocrisie du processus d'Oslo, et tout le reste ?

#Richard Falk

Eh bien, je pense que ça ne paraît pas possible, mais que ça semble pourtant nécessaire. Donc, encore une fois, j'ai parlé de la « politique de l'impossible » pour dire que c'est la direction vers laquelle des personnes humaines et politiquement sensibles aimeraient voir le conflit évoluer. Mais pour l'instant, rien ne laisse penser que le sionisme soit sur le point de changer de nature ou de renoncer à sa domination en Israël. Et tant que le sionisme garde cette position dans le système politique, avec le soutien d'une large majorité des citoyens, il ne semble pas réaliste d'espérer ces changements et ces évolutions souhaitables.

#Pascal

Ce qui veut simplement dire idéologie. On n'est pas du tout à la fin de l'idéologie, n'est-ce pas ? L'idéologie reste un facteur déterminant pour l'avenir de larges pans de la population.

#Richard Falk

Oui, et les élites. Les élites sont socialisées dans les idéologies dominantes, et le contrôle des grandes entreprises sur les médias de masse et d'influence nous rend tous un peu vulnérables au lavage de cerveau. Parce qu'on est exposés à un effort concerté pour nous faire penser d'une certaine manière, sur ce qui est réel et sur ce qui est possible. Et j'ai vu ça de très près, en détail, avec le New York Times, avec lequel j'ai en quelque sorte grandi. C'est tout aussi vrai pour The Economist ou d'autres grands organes d'opinion. Ils ne veulent pas trop s'éloigner du paradigme dominant.

#Pascal

Et le lavage de cerveau qui s'opère ensuite, ce n'est pas qu'on vous inculque des croyances totalement fausses, mais qu'on vous pousse subtilement à adopter un certain cadre de pensée. Pour eux, la différence entre une guerre d'agression et une guerre de légitime défense, c'est tout ce qui compte. À l'autre bout, il y a, eh bien... des bébés morts. Oui.

#Richard Falk

Eh bien, pendant la guerre en Irak, on a vu une évolution intéressante : on est passé de ce qui était clairement une guerre d'agression, une guerre d'agression non provoquée, à un discours, dans les grands médias, qui parlait d'une « guerre de choix ». On faisait alors la distinction entre une guerre de choix et une guerre de nécessité. Or, tout l'enjeu du droit, dans le domaine de la sécurité, ce n'est pas de faire de la guerre une question de choix, mais d'en faire une question de droit très limité. Autrement dit, uniquement en réponse à une attaque armée préalable, à une guerre déjà engagée. Il était évident que ce discours servait à protéger les Américains — et, je pense, les Européens aussi — de l'idée que c'était une guerre d'agression, du même type que celles que les États-Unis et l'Occident disaient combattre pendant la Seconde Guerre mondiale.

#Pascal

Peut-être une toute dernière question sur vos attentes concernant l'évolution du droit international. Ce qui est intéressant avec quarante-cinq, c'est que la Charte des Nations unies, par traité, a en quelque sorte interdit la guerre. On a dit : « On ne fait plus ça. » Et dans ce processus, on a même rebaptisé ce qu'on appelait autrefois le droit de la guerre. On l'a renommé droit international humanitaire. Et on a aussi changé le concept même de guerre, dans ce cadre juridique, en conflit armé international ou non international. Conflit armé, donc. Plus de guerre.

En même temps, on a gardé l'idée des crimes de guerre. Et maintenant, on voit que les États-Unis ont rebaptisé leur Département de la Défense en Département de la Guerre, ou quelque chose du genre. Vous pensez qu'on va assister à un retour, non seulement du droit international humanitaire, mais aussi du droit de la guerre ? Qu'on va recommencer à concevoir le monde international comme incluant, bien sûr, la guerre internationale ? Parce qu'on a mis fin à cette fiction selon laquelle la guerre était interdite, mais en réalité, on l'a toujours maintenue sur le terrain, non ? Selon vous, comment cette partie du droit international va-t-elle évoluer ?

#Richard Falk

Eh bien, encore une fois, je ne peux pas vraiment dire qu'il existe un mouvement cohérent dans cette direction. Peut-être qu'il finira par se former, après le chaos actuel et face au type de leadership irresponsable que les États-Unis et leurs alliés européens exercent en ce moment. Cette complicité... enfin, on n'aurait jamais imaginé que les démocraties libérales puissent être complices d'un génocide aussi évident, le plus transparent de toute l'histoire, diffusé chaque soir à la télévision.

Il n'y avait aucun moyen d'échapper à cette réalité, sauf en rendant le fait de dire la vérité presque punissable.

Et l'expérience de Francesca Albanese, qui était elle aussi rapporteuse spéciale, comme John Dugard et moi l'avons été, et une personne courageuse, consistait simplement à dire la vérité telle qu'elle la percevait. Et pourtant, elle a été sanctionnée par le pays le plus puissant du monde pour avoir fait cela. C'est une leçon importante, un avertissement : quand dire la vérité devient un crime, c'est que le système va mal. Son cas, d'ailleurs, dépasse sa personne. Il illustre toute une manière d'interpréter la sécurité comme une question de valeurs civilisationnelles et de domination sur les parties les plus faibles du système international, qui restent encore soumises à l'exploitation dans la période postcoloniale.

Et la recherche de ces terres rares, soi-disant, c'est une nouvelle façon de présenter comme une nécessité économique et sécuritaire la poursuite d'objectifs qui, en réalité, rappellent ceux de la période coloniale. Et quand Trump se met à menacer le Groenland, puis directement le Mexique et Cuba, ça montre une forme de régression, à laquelle on ne répond pas avec assez de fermeté. Il reste une peur, une peur qui a paralysé le type de leadership créatif dont on aurait vraiment besoin. Même le Sud global, en fait, a été intimidé par ces mouvements de ceux qui semblent détenir le pouvoir de détruire. Et c'est ça, la guerre aujourd'hui. C'est devenu une manière de vouloir contrôler l'histoire par la destruction et la dévastation. Et même quand ça échoue, d'un point de vue économique, ça reste rentable, et donc ça continue. J'ai vraiment le sentiment qu'on est pris dans un grand piège.

#Pascal

Oui, c'est bien ça. Ce n'est pas un piège de Thucydide. C'est un autre type de piège, mais ça reste un piège, et il faut qu'on trouve un moyen d'en sortir. Et je te remercie beaucoup, Richard, pour le temps que tu nous as accordé et pour ton interprétation, qui nous aide à comprendre tout ça. Pour ceux qui veulent suivre ton travail, je suppose qu'ils peuvent aller sur ton site, richardfalk.org. C'est bien ça ?

#Richard Falk

Je crois que oui. WordPress, peut-être. Je ne sais pas trop. Je suis très mauvais pour me souvenir de mes propres choses. Et je te conseille le Transnational Media Service, le TMS, où j'essaie de publier assez souvent. Je trouve que c'est un média qui diffuse toute une gamme d'idées, dans cette logique de recherche de meilleures politiques alternatives. Et ce serait une bonne façon pour toi, Pascal, d'exprimer une perspective de neutralité.

#Pascal

Je vais certainement essayer de le faire, et je vais y associer le TMS, le Service Médias Transnational.

#Richard Falk

Oui, le Service médiatique transnational.

#Pascal

Service de médias transnationaux. Je mettrai le lien dans la description juste en dessous. Et sur ce, professeur Richard Falk, un grand merci pour le temps que vous nous avez accordé aujourd'hui.

#Richard Falk

Merci, Pascal. J'ai vraiment apprécié d'être avec toi et d'avoir cette conversation. Merci.